

Le présent acte que nous avons signé et scellé
 devant nous les autres parties présentes qui
 ont déclaré ne savoir de ce par nous interpellés
 Bardouin Guimusté

n.º 8.
 30 Janvier
 d'assises
 d'un mariage
 légitime.

L'an mil huit cent vingt cinq et Le Trente Janvier, acte de
 naissance de Jean Cabriol fils Legitime de Laurent Cabriol
 agé de quarante six ans et de Marie quassac son épouse
 agé de Trente huit ans née au faubourg de Savantour
 à huit heures du matin le dit jour Trente Janvier,
 En la Commun de St. Michel L'eluse: sur La Déclaration
 qui nous a été faite par Jean Couron agé de Six huit ans
 Et André Cabriol agé de quarante sept ans, dudit village
 de Savantour, qui nous ont présenté l'enfant, tenu en de
 les dits Jean Cabriol, agé de Trente sept et André Cabriol
 agé de quarante sept ans cultivateurs dudit village
 de Savantour; constaté sur le La loi par nous
 adjoint de la Commun de St. Michel L'eluse canton
 de St. aulay arrondissement de Riberau Département
 de La dordogne, chargé par nous de la mairie de La
 tenue des Registres de L'état civil de la dite Commun
 de St. Michel L'eluse; les tenus ont déclaré ne savoir
 Signer de ce Enquie, après Lecture faite

+ ans
 12/22

n.º 9.
 30 Janvier
 décès d'un

L'an mil huit cent vingt cinq et Le Trente Janvier